



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Montant des pensions

Question écrite n° 50997

#### Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération sur la situation des retraites des caisses africaines de sécurité sociale de la zone franc. Le 12 janvier 1994, la France a dévalué le franc CFA. Cela a eu pour conséquence de réduire de moitié les pensions ou rentes des personnes concernées. L'association des anciens du Gabon et de l'Afrique Centrale et Occidentale (LAGACO) souhaite la compensation par l'Etat de ces pertes de revenus. Elle sollicite la reprise de la gestion de ces pensions par un organisme français habilité à négocier le versement des pensions par les caisses de pays africains et à en assurer la répartition. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour régler les problèmes soulevés depuis la dévaluation du franc CFA en concertation avec les retraites concernées.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gerin André](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50997

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1975